

## Le financement des infrastructures de transport

(XVIIe-début XIXe siècles)

22-23 ou 23-24 juin 2016

La question du financement des infrastructures destinées non seulement à soutenir les dynamiques économiques des territoires et une politique de l'emploi présente une évidente actualité. Ces enjeux financiers, qui sont loin d'être nouveaux, n'ont pourtant guère retenu l'attention des historiens, notamment pour la période antérieure à l'aménagement du chemin de fer. Or à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle, les impératifs logistiques dans une Europe périodiquement en guerre, la croissance des échanges et les politiques d'embellissement urbain commandent un accroissement des dépenses pour la construction et l'entretien des infrastructures de transport (routes, rues, voies d'eau, ports de mer). Les choix et les modalités de financement qui présentent de notables différences à l'échelle européenne, participent sous l'Ancien Régime à l'affirmation des prérogatives de l'Etat en matière de Travaux Publics en même temps qu'ils rendent compte des rapports nouveaux que l'Etat entretient avec ses administrés et avec l'espace.

L'objectif de ce colloque est, en faisant varier les échelles d'analyse et en se plaçant dans une perspective comparative, de comprendre comment les Etats qui se trouvent confrontés à de fortes contraintes budgétaires et à des difficultés financières, furent en mesure de financer des politiques parfois ambitieuses d'aménagement. La question du financement ouvre aussi plus largement sur une analyse de l'action de l'Etat, de ses degrés d'intervention et de ses moyens.

Les principales pistes de réflexion concernent :

- **les modes de financement.** Quels sont les critères et les logiques qui expliquent l'adoption de telle ou telle option (impôt, péage, emprunt, réquisition en travail...) et le changement de ces choix ?
- **les acteurs** : qui paye ? qui prête ? qui cautionne ? Même si l'Etat joue un rôle essentiel dans le financement des infrastructures, se pose inmanquablement le problème des relations entre pouvoir central et autorités locales, entre autorités publiques et acteurs privés, ou même entre acteurs privés.
- **le montant des fonds** collectés, affectés et dépensés en fonction des contextes, des types d'infrastructure et de la nature des travaux à réaliser.
- **les instruments comptables et les méthodes de contrôle** susceptibles d'évoluer au gré des réformes budgétaires et financières.

Les propositions de communication (de 300-400 mots en précisant votre nom, votre affiliation académique et votre adresse électronique) sont à adresser à [anne.conchon@univ-paris1.fr](mailto:anne.conchon@univ-paris1.fr), [d.plouviez@orange.fr](mailto:d.plouviez@orange.fr) et [eric.szulman@gmail.com](mailto:eric.szulman@gmail.com) avant le **1<sup>er</sup> novembre 2015**.

- Les interventions pourront être faites en français ou en anglais.

- Les articles seront à transmettre pour le **31 Mai 2016**

Anne Conchon (Université Paris I-IDHES), David Plouviez (Université de Nantes) et Eric Szulman (Université Paris I-IDHES)

Ce colloque est organisé par l'Université Paris I - IDHES, l'Université de Nantes, l'IGPDE (Ministère des Finances) et le Comité d'histoire du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie